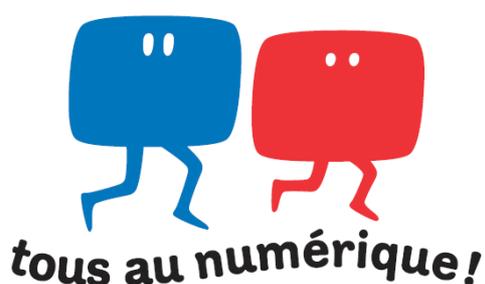




*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## Télévision Tout Numérique

La boîte à outils pour le passage  
au 5 juillet 2011

# Déroulé des opérations



Dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 juillet 2011, tous les émetteurs diffusant la télévision en mode analogique et en mode numérique seront éteints.



A partir du mardi 5 juillet 2011, seuls les émetteurs diffusant la télévision en mode numérique seront rallumés progressivement.

La coupure générale des émissions aura lieu dans la nuit du lundi 4 juillet et du mardi 5 juillet 2011.

L'allumage des émetteurs numériques aura lieu :

**Le mardi 5 juillet 2011 à 10h au plus tard pour les 7 émetteurs principaux**

Marseille Massif de l'Etoile, Marseille Pomègues, Hyères Cap Bénat, Pignans Notre-Dame-des-Anges, Toulon Cap Sicié, Avignon Mont Ventoux et GAP Mont- Colombis

**Les 5 et 6 juillet (et 7 juillet en réserve), les 110 émetteurs complémentaires seront rallumés progressivement.**

Les téléspectateurs recevant la télévision numérique par une antenne râteau devront faire une recherche et mémorisation des chaînes, une fois que l'émetteur dont ils dépendent sera rallumé. Cette étape est essentielle pour que l'adaptateur ou le téléviseur TNT intégrée puisse retrouver et mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes numériques.

# Informations pratiques

## Aux services déconcentrés de l'Etat et aux Collectivités territoriales

Au sein du QG « tous au numérique », installé à Marseille, un numéro vous est spécifiquement dédié :

**04 91 80 06 12**



Il sera opérationnel aux jours et horaires suivants :

- Lundi 4 juillet de 14h00 à 20h00
- du Mardi 5 juillet au Jeudi 7 juillet de 8h00 à 20h00

Avant ou après ces dates, vous pourrez joindre votre contact France Télé Numérique :  
Monsieur Philippe SIMON  
Tel : 04 88 78 21 97  
[philippe.simon@tousaunumerique.fr](mailto:philippe.simon@tousaunumerique.fr)

Pour des raisons de disponibilité et d'efficacité opérationnelle, merci de ne pas communiquer les coordonnées ci-dessus à vos administrés et de les diriger vers le centre d'appels dédié à cet effet.

## Au grand public

Durant le passage à la télévision tout numérique, le centre d'appels dédié aux téléspectateurs sera joignable selon les horaires suivants :  
Du lundi au samedi de 8h00 - 21h00



**0 970 818 818** numéro non surtaxé  
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

**[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)**



# La recherche et mémorisation des chaînes

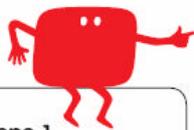
Vous devez lancer une recherche et mémorisation des chaînes sur tous vos postes reliés à une antenne râteau ou à une antenne intérieure.

 Si vous recevez la télé via l'ADSL, le satellite ou le câble, vous n'êtes pas concerné ! Vous n'aurez pas d'interruption de la télévision et ne devrez pas rechercher ni mémoriser les chaînes.

**Quand ?** Il faut que l'émetteur dont vous dépendez soit rallumé, mais ne le faites pas trop tôt ! Le rallumage des émetteurs aura lieu progressivement à partir du 5 juillet. Dès que vous recevez à nouveau certaines chaînes, allez-y. Si vous ne recevez aucune chaîne en rallumant votre téléviseur, attendez. Cela signifie que l'opération technique de rallumage des émetteurs de votre région se poursuit. Renouvelez l'opération un peu plus tard.

Comment procéder ?

## Les 6 étapes



**Étape 1**  
**(si j'ai un téléviseur TNT intégrée)**

J'allume le téléviseur. Je vérifie que je suis en mode numérique en appuyant sur la touche **A/D** ou **Digit** de la télécommande du téléviseur.

**Étape 1**  
**(si j'ai un téléviseur et un adaptateur TNT)**

J'allume le téléviseur et j'appuie sur la touche **Ext/1** ou **A/V** de la télécommande du téléviseur. J'allume l'adaptateur. J'utilise ensuite la télécommande de l'adaptateur.

**Étape 2**

J'appuie sur la touche **Menu** ou **Home** : un menu déroulant s'affiche sur l'écran du téléviseur.

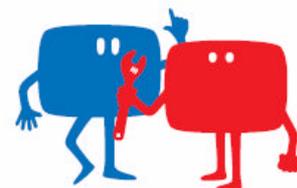


**Étape 3**

Je sélectionne le sous-menu **Configuration** ou **Menu principal**, ou **Réglage système...**

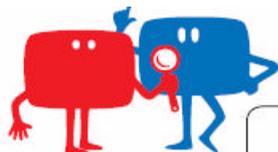


Certains équipements demandent de saisir un code secret, mot de passe, code PIN ou code usine. Si je ne l'ai pas changé, je rentre l'un des codes utilisés par la plupart des fabricants : 0000 ou 1234 ou 1111 ou 9999.



 Si je ne récupère pas l'intégralité des chaînes, c'est que je ne suis pas revenu(e) à la configuration usine. Il est impératif d'effacer toutes mes chaînes et de revenir à la configuration usine pour retrouver toutes mes chaînes.

# La recherche et mémorisation des chaînes



## Étape 4

Je sélectionne le sous-menu

**Installation** ou **Réglage,**  
**Réinitialisation, Scan...**

Je choisis la fonction

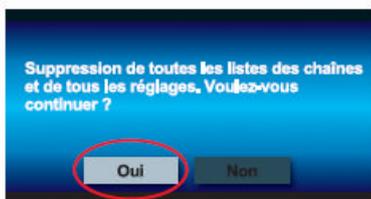
**Configuration initiale** ou  
**Paramètres usine, Réinstaller/rechercher**  
**toutes les chaînes,**  
**Recherche automatique...**

Surtout je ne choisis pas le menu  
**Mise à jour.**

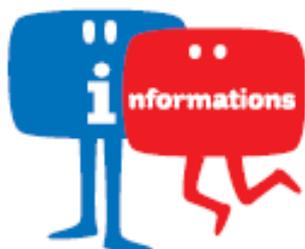
Avant le démarrage de la recherche,  
un message m'indique parfois  
que je vais perdre les chaînes  
déjà mémorisées.

Je continue sans crainte,  
cela indique que mon équipement  
repart de zéro et qu'il réinstalle  
toutes les chaînes.

Donc, si un menu s'affiche  
et me demande de revenir à  
**Configuration usine**  
ou **Configuration initiale,**  
je sélectionne **OK.**



**N.B.** Si le menu me propose  
« Recherche manuelle »  
ou « Recherche automatique »,  
je sélectionne « Recherche  
automatique » pour installer  
les chaînes disponibles en  
une seule fois.



D'autres questions ?  
Contactez le

**0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local,  
du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

## Étape 5

J'appuie sur **Lancer** ou **Rechercher.**

La recherche des chaînes débute.

Elle va durer quelques minutes.

L'écran télé affiche une barre de progression  
qui montre l'avancement de la recherche.



## Étape 6

Si mon adaptateur  
ou mon téléviseur TNT intégrée  
me le demande, j'appuie  
sur la touche **OK** ou **Exit**  
ou **Terminer**  
ou **Confirmer**  
pour enregistrer  
les nouvelles fréquences  
et sortir du menu  
**Installation.**

## C'est terminé !

Je peux vérifier la présence des chaînes.

**De 1 à 19 :** les 19 chaînes gratuites de  
la TNT, sauf si l'émetteur dont je dépends  
ne diffuse pas l'intégralité de ces chaînes.

**Au-delà du canal 20 :** les chaînes locales.

**Au-delà de 30 :** les chaînes payantes,  
sauf Canal+.

**Au-delà de 50 :** d'autres chaînes,  
en fonction de mon lieu de réception.

# Un dispositif d'assistance technique et d'aides financières mis en place par l'Etat

## Une assistance humaine mise en œuvre par France Télé Numérique

Il s'agit du branchement de l'adaptateur et d'une aide à la remémorisation des chaînes sur le poste principal du domicile principal des foyers qui dépendent d'une réception hertzienne (antenne râteau ou intérieure). Cette prestation, financée par l'Etat, est mise en œuvre par France Télé Numérique pour les foyers dont tous les membres ont plus de 70 ans, ou souffrent d'un handicap égal ou supérieur à 80%.

La demande de cette assistance doit se faire auprès du **Centre d'appels au 0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local). Les foyers concernés ont jusqu'au **20 juillet 2011** pour faire une demande d'assistance technique.

## Un dispositif d'aides financières

Afin d'assurer la continuité du service de réception gratuite des chaînes de télévision dépendant exclusivement de l'analogique hertzien, la loi a prévu un fonds d'aide au profit des **foyers dont la résidence principale dépend exclusivement de la réception hertzienne** (c'est-à-dire les foyers qui reçoivent au maximum les 5 chaînes nationales à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure).

L'Etat a prévu 3 types d'aides financières :

Pour les foyers résidant dans les zones couvertes par la TNT :

- § **Une aide à l'équipement** d'un montant maximal de 25 € pour l'acquisition d'un adaptateur ou d'un téléviseur TNT intégrée ou la souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à une offre ADSL ou à la fibre optique (sous conditions de ressources et pour les foyers dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public : nouvelle dénomination depuis 2010 : exonéré de la redevance audiovisuelle dans l'ancienne formulation).
- § **Une aide à l'antenne** d'un montant maximal de 120 € pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement de l'antenne râteau ou de l'antenne intérieure (sous conditions de ressources et pour les foyers dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public : nouvelle dénomination à compter de 2010 : exonéré de la redevance audiovisuelle dans l'ancienne formulation).

Pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT :

- § **Une aide à la réception hors zone TNT** d'un montant maximal de 250 € pour l'acquisition d'un mode de réception de la télévision numérique alternatif à l'antenne râteau (ou intérieure) : installation d'un dispositif de réception par satellite numérique, souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à une offre ADSL ou à la fibre optique. Cette aide est à l'attention des foyers situés dans les zones à l'écart des émetteurs terrestres de la TNT et qui, par conséquent, ne recevront plus la télévision par voie hertzienne après l'extinction de l'analogique. Elle est sans condition de ressources.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, vos administrés pourront se connecter sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou contacter le **Centre d'appels au 0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local). Pour plus d'informations sur la couverture en TNT : [www.csa.fr](http://www.csa.fr)

## Les modalités d'accès aux aides financières

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appels. Ils sont également envoyés, à leur demande, aux mairies et centres sociaux.

Les personnes concernées par ces aides doivent **conserver les originaux des factures d'achat et les tickets de caisse**. Ils leur seront demandés pour tout remboursement. La facture de leur achat doit être postérieure au 1er Mars 2009.

**La demande d'aide doit être impérativement envoyée dans un délai maximum de six mois suivant la date de passage de la région au tout numérique, soit le 5 janvier 2012.** Pour les personnes éligibles au fonds d'aide, il est par conséquent impératif d'acheter leur matériel au plus tard six mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région.

# Un dispositif d'information de terrain déployé au plus près des habitants

Ce dispositif d'information mobile composé de camionnettes circule dans les villes et les villages afin d'informer les habitants au cœur de la région : 129 villes et villages seront ainsi visités d'ici au 9 juillet 2011.

Des points d'information fixes et des guides complètent ce dispositif en informant et en accompagnant la population.

Le détail des lieux et horaires est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante:  
<http://www.tousaunumerique.fr/ou-et-quand/tournee-dinformation/region/provence-alpes/>

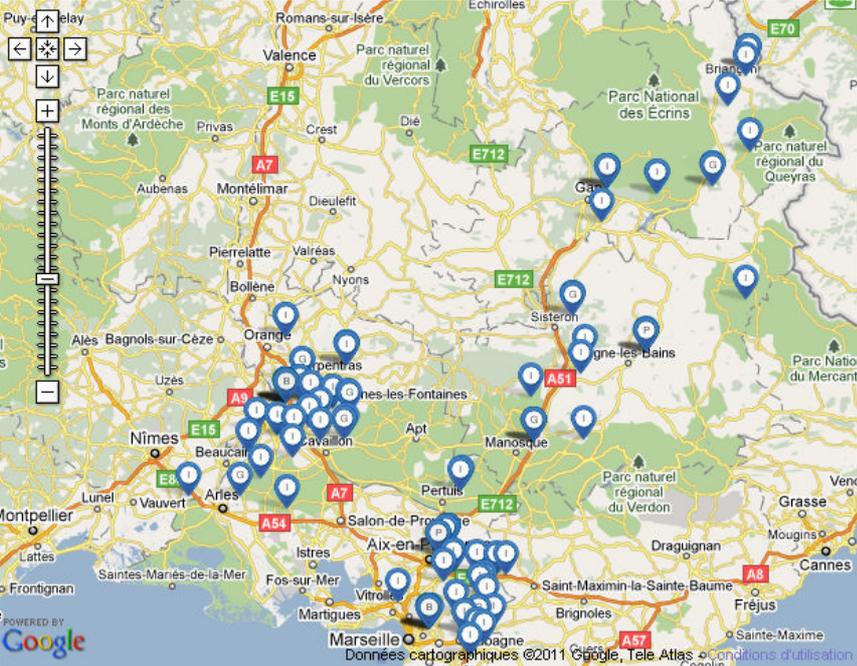
Ou auprès de nos téléconseillers au centre d'appels (0970 818 818, prix d'un appel local)

## Tournée d'information

Découvrez les dates et les lieux des points d'information sur le passage à la télé tout au numérique dans votre région et votre département.

Provence Alpes Sélectionnez un département Sélectionnez une ville

Afficher :  Tous  Informations mobiles  Guide  Bus  Points d'Informations Valider



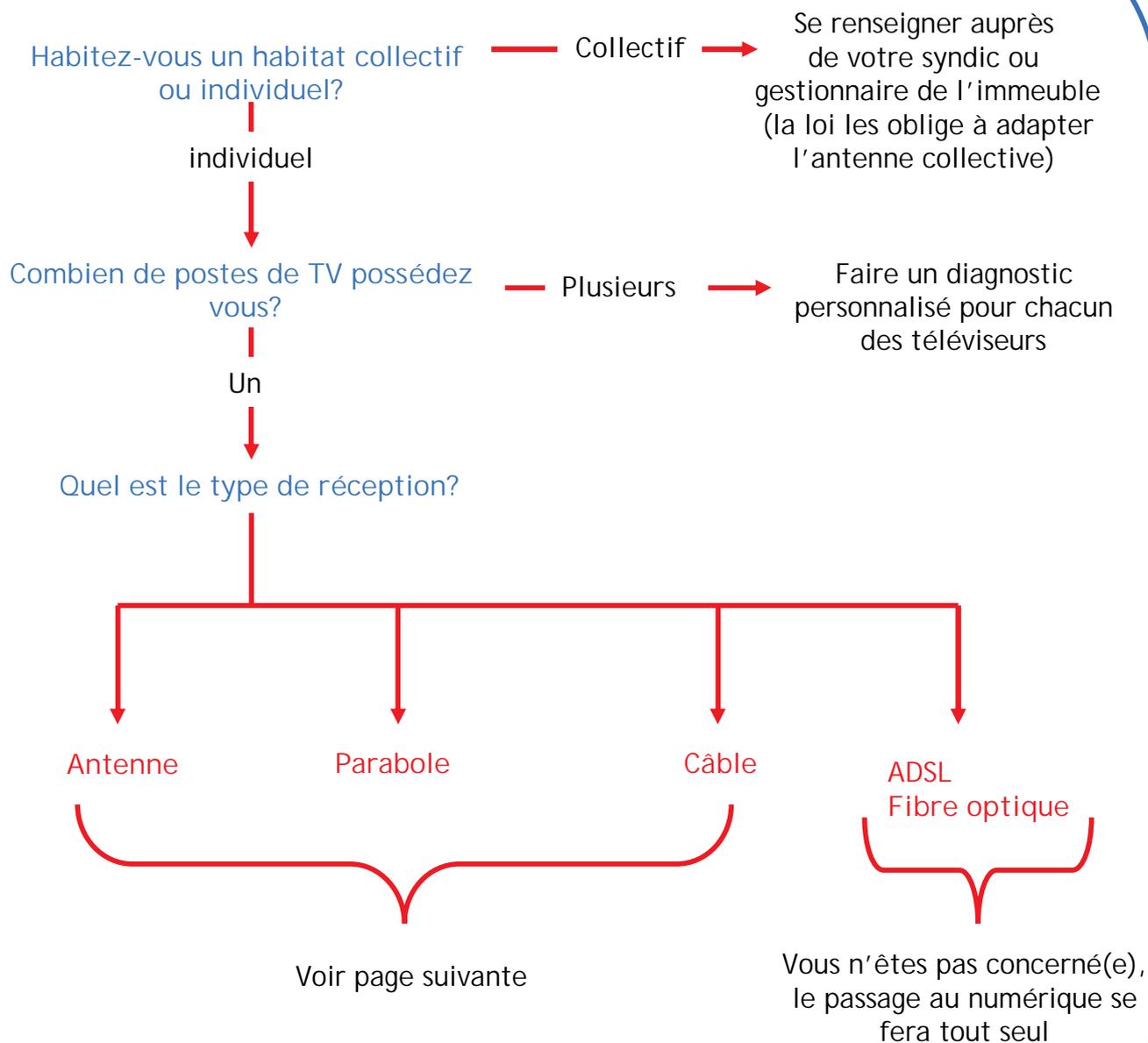
LISTE  CARTE

### Aix-en-Provence

- P** **carrefour la pioline**  
le mardi 21 juin 2011 - 09h00 / 18h00  
Point d'Informations
- I** **Place des Prêcheurs**  
le mardi 05 juillet 2011 - 09h00 / 16h00  
Informations mobiles
- G** **le samedi 25 juin 2011 - 08h00 / 15h00**  
Guide
- P** **carrefour la pioline**  
le vendredi 24 juin 2011 - 09h00 / 18h00  
Point d'Informations
- I** **Place des Prêcheurs**  
le samedi 25 juin 2011 - 07h00 / 14h00  
Informations mobiles
- G** **le jeudi 30 juin 2011 - 07h00 / 14h00**  
Guide
- G** **le mardi 05 juillet 2011 - 09h00 / 16h00**  
Guide
- B** **Espanade Mozart**  
le jeudi 30 juin 2011 - 07h00 / 14h00  
Bus
- P** **carrefour la pioline**  
le jeudi 23 juin 2011 - 09h00 / 18h00  
Point d'Informations
- P** **carrefour la pioline**  
le samedi 25 juin 2011 - 09h00 / 18h00  
Point d'Informations

**I** Informations mobiles **G** Guide **B** Bus **P** Point d'Informations

# Comment aider les téléspectateurs à faire leur diagnostic



## Antenne

Vous recevez au maximum 6 chaînes: TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6 et éventuellement une chaîne locale

Non →

**Vous recevez plus de 6 chaînes**  
Vous êtes déjà équipés pour recevoir la TNT. Le jour du passage au tout numérique de votre région, faites une recherche et mémorisation des chaînes sur votre téléviseur pour retrouver l'ensemble des chaînes de la TNT.

Oui

Vous avez vu des bandeaux d'information plusieurs fois par jour sur votre écran

Non →

Il se peut que vous dépendiez d'une région qui passe au tout numérique à une date ultérieure.

Oui

Votre télévision est-elle équipée d'une prise péritel (achetée depuis 1981)?

Non →

Votre télévision ne peut être adaptée à la TNT

Oui

Votre télévision est-elle équipée d'un adaptateur TNT?

Non →

Vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT ou d'un téléviseur TNT intégrée

Oui

Avez-vous un magnétoscope relié à votre télévision?

Non →

Vous devez vous équiper d'un adaptateur simple tuner et rechercher les chaînes au moment de l'installation du matériel ET au moment du passage au tout numérique

Oui

Vous devez vous équiper d'un adaptateur double tuner si vous souhaitez regarder un autre programme que celui que vous enregistrez puis rechercher les chaînes au moment de l'installation du matériel et au moment du passage au tout numérique

## Parabole

Combien de chaînes recevez-vous?

Plus de 5 chaînes

5 chaînes ou moins

Vous avez une parabole avec un démodulateur numérique. Vous n'êtes pas concerné.

Vous devez vous équiper d'un démodulateur FRANSAT ou TNT SAT avant le 30/11/2011. Pour l'adaptateur TNT SAT, il faudra faire réorienter votre parabole (vers le satellite ASTRA)

## Câble

Comment recevez vous le câble?

Service antenne câble

Abonnement

Il suffit d'avoir une TV avec TNT intégrée ou un adaptateur TNT

Vous n'êtes pas concerné(e), le passage au numérique va se faire tout seul

# Comment recevoir la télévision numérique ?

	Pour recevoir le bouquet TNT gratuit	Pour recevoir + de chaînes par abonnement
<p>Avec une antenne râteau ou intérieure</p> 	<p>Un adaptateur TNT externe branché sur la prise PÉritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée suffisent pour recevoir les 18 chaînes gratuites.</p>	<p>LES CHAINES <b>CANAL+</b></p>  
<p>Avec une parabole</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur;</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur.</li> </ul> 	<p>LES CHAINES <b>CANAL+</b></p> <p><b>CANALSAT</b></p>  
<p>Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique</p> 	<p>Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement.</p>	 
<p>Certains immeubles* sont raccordés à un réseau dans le cadre d'un accord collectif avec un opérateur.</p>	<p>Si votre immeuble est raccordé au réseau câblé ou à la fibre optique et fait l'objet d'un accord collectif, les chaînes gratuites de la TNT sont déjà accessibles sans abonnement avec un décodeur adapté. Pour le câble, elles seront progressivement accessibles avec un adaptateur TNT.</p>	   

\* Renseignez-vous auprès du gestionnaire de votre immeuble pour savoir ce qu'il faut faire dans ce cas pour recevoir la TNT sans abonnement.

## Combien ça coûte ?

Le passage à la télé tout numérique ne doit pas se traduire par des coûts importants pour les foyers. Les 19 chaînes gratuites de la TNT et les chaînes locales sont disponibles sans abonnement. Si le téléspectateur le souhaite, il lui est possible d'opter pour un plus grand nombre de chaînes ou d'autres services en choisissant une offre commerciale chez un opérateur.

**Il n'est pas obligatoire de changer de télévision et généralement, il n'est pas non plus nécessaire de changer d'antenne.**

Le tableau ci-après donne quelques exemples de prix d'équipement d'entrée de gamme et de services (prix TTC généralement constatés sur le marché, donnés à titre indicatif)

Adaptateur TNT simple tuner	de 20 à 50 euros
Adaptateur TNT simple tuner HD	à partir de 80 euros
Adaptateur double tuner	de 50 à 120 euros
Réorientation + vérification d'une antenne râteau	de 80 à 120 euros
Remplacement antenne râteau	de 180 à 200 euros
Remplacement coupleur d'antennes	100 euros
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT	de 100 à 150 euros
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT + parabole + installation	à partir de 280 euros

### Une charte de confiance « tous au numérique »

- à France Télé Numérique a élaboré avec les antennistes, revendeurs et distributeurs une charte nationale de bonne conduite.
- à Les professionnels signataires s'engageront à guider les téléspectateurs en fonction de leur besoin, à fournir les explications nécessaires et à proposer des produits et des services de qualité à des prix compétitifs.
- à La liste des signataires de la charte est disponible sur demande auprès du **Centre d'appels au 0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local).



Seuls les professionnels signataires  
pourront utiliser le label  
« Professionnel Agréé » ci-dessus

# Liste des professionnels agréés tous au numérique

Pour obtenir la liste actualisée des professionnels agréés exerçant près de votre lieu de résidence, contactez le centre d'appels « tous au numérique » ou connectez-vous sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



**0 970 818 818** numéro non surtaxé  
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

**[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)**



Dans les cas nécessitant l'intervention d'un professionnel,  
**France Télé Numérique recommande de faire appel à un professionnel agréé.**

## Les 5 engagements des professionnels agréés « tous au numérique »

1. Des produits d'entrée de gamme pour chaque mode de réception de la télévision tout numérique.

2. Une aide à l'installation et au réglage à domicile de votre équipement.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le professionnel s'engage à vous expliquer comment régler vos équipements (recherche des chaînes) et peut aussi fournir une aide au réglage à domicile en complément d'une vente dans le cadre d'un forfait « sans souci ».

3. Un diagnostic complet, transparent et sincère de votre installation et de vos besoins.

4. Des forfaits sans surprise pour des interventions standard.

Le professionnel signataire s'engage à pratiquer et à clairement afficher des prestations standard, dont le contenu sera clairement délimité.

5. Une aide à la « décision éclairée » pour les installations collectives.

Le professionnel effectuera un diagnostic complet, fournira des devis détaillés et conseillera son client afin de réaliser un investissement durable qui s'adaptera aux changements ultérieurs des plans de fréquences.

# Les professionnels signataires de la charte de confiance « tous au numérique » dans votre département

Vous pouvez obtenir la liste des professionnels agréés auprès du centre d'appels tous au numérique au **0 970 818 818** (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

Connectez-vous également sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou rentrez l'adresse suivante dans votre navigateur:

<http://www.tousaunumerique.fr/ou-et-quand/annuaire-des-professionnels/region/provence-alpes/>

### Annuaire des professionnels

Retrouvez ci-dessous les coordonnées des antennistes et revendeurs agréés à proximité de chez vous.

Ces professionnels ont signé la charte de confiance « Tous au numérique ». Ils et se sont ainsi engagés à vous guider dans vos choix en fonction de vos besoins, à vous donner toutes les explications nécessaires et à vous proposer des produits et des services de qualité à des prix compétitifs. Vous les reconnaitrez à l'aide de ce logo.

Méfiez-vous du démarchage à domicile. Des revendeurs peu scrupuleux peuvent essayer de vous vendre du matériel inutile ou à un prix excessif. En cas de doute, contactez-nous au 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Provence Alpes Sélectionnez un département Sélectionnez une ville

Afficher :  Tous  Antennistes / Revendeurs  Revendeurs  Antennistes Valider

305 professionnels agréés sont disponibles dans votre région Provence Alpes

LISTE CARTE

**Aiguilles**

- 1 **ALLO DEPANNAGE 05** (Antenniste-Revendeur)  
ROUTE D'ABRIES 05470 - Téléphone : 0492467032

**Aix-en-Provence**

- 2 **3AS** (Antenniste-Revendeur)  
23 BD FRANCOIS ET EMILE ZOLA 13100 - Téléphone : 0442211123
- 3 **AGUIRA** (Antenniste-Revendeur)  
2 RUE D'ALBERT 13080 - Téléphone : 0687536676
- 4 **CARREFOUR AIX EN PROVENCE** (Revendeur)  
Rue Alphonse Daudet Centre cial La pioline - BP 11 13545 - Téléphone : 0442959493
- 5 **CASINO AIX AVENUE D'AVIGNON** (Revendeur)  
1, avenue de Lattre de Tassigny 13 - Téléphone : 0442937400
- 6 **CASINO AIX EST** (Revendeur)  
Chemin des Infirmiers 13 - Téléphone : 0442936380
- 7 **CASTORAMA** (Revendeur)  
115, RUE BEAUVOISIN Z.I. DE LA PIOLINE 13545 - Téléphone : 0442522222
- 8 **CHAUVIN ET FILS** (Antenniste-Revendeur)  
9 - 11 - 13 RUE MONTIGNY 13100 - Téléphone : 0442233619
- 9 **DARTY** (Antenniste-Revendeur)  
ZAC DE LA PIOLINE - RN D9 - LES MILLES 13290 - Téléphone : 0 978 970 970